

**Compte-rendu du 4^{ème} Comité de Pilotage de mise en oeuvre
du Plan national d'actions en faveur du Desman des Pyrénées**
Toulouse, 28 novembre 2012

Ce quatrième comité de pilotage de mise en œuvre du Plan national d'actions en faveur du Desman des Pyrénées s'est tenu le mercredi 28 novembre 2012 dans les locaux de la DREAL Midi-Pyrénées à Toulouse. Trente-sept personnes ont participé à cette réunion et neuf autres ont été excusées (cf liste des participants et excusés en [annexe 1](#)).

L'ordre du jour prévisionnel de ce 4^{ème} COPIL était le suivant :

1. Présentation de l'état d'avancement des actions réalisées en 2012 / point financier,
2. Synthèse des conclusions formulées par le comité d'experts scientifiques du plan (réuni le 28 novembre au matin),
3. Proposition d'un plan de financement 2013 et des actions prioritaires à mener,
4. Projet de dépôt d'un programme LIFE+ Desman

Introduction

La séance commence par un tour de table des participants.

Aurélien LAURENS (DREAL MP) introduit la réunion par un rappel général sur le contexte du PNA Desman et souligne l'avancée des actions depuis le démarrage du Plan en 2010 et l'implication importante des partenaires. Elle évoque la problématique budgétaire récente de baisse des crédits qui contraint à se recentrer sur des actions prioritaires pour 2013 et à se diriger vers d'autres types de fonds comme le LIFE Nature à partir de 2014.

La DREAL MP indique que son engagement 2013 sur le PNAD sera identique à 2012 (50 000 €).

1. Présentation de l'état d'avancement des actions réalisées en 2012

Dix actions, sur les 25 du PNAD, ont été réalisées en 2012 : 3 actions d'acquisition de connaissances (n°3, 7 et 8), 2 actions de protection (n°13 et 14) et 5 actions de sensibilisation et d'animation (n°16, 21, 23,24 et 25). Un état d'avancement de chacune de ces actions est fait par le CEN MP ([annexe 2](#)) ou, de préférence, par un partenaire investi dans l'action.

△ Action 3 : Préciser les paramètres démographiques du desman

- Christine FOURNIER (GREGE) présente les principaux résultats sur la valorisation des cadavres : 25 desmans découverts et autopsiés, dont 6 dans le cadre de la veille sanitaire du PNP ([annexe 3](#)). Les découvertes sont plus fréquentes durant l'été. Causes de mortalité identifiées : morsures par un carnivore, desman coincé dans un tuyau de captage ou de rejet de l'eau, desman accroché à un hameçon, chute lors du franchissement d'un barrage et destruction accidentelle par l'homme. Ces résultats sont importants et sont à corréliser avec les actions du PNAD. Il est important de poursuivre la collecte et les autopsies afin d'augmenter l'échantillon. Une recherche spécifique de spécimens pour limiter les biais d'échantillonnage pourrait être envisagée (ex : mortalité hivernale).

- Thèse de François GILLET : « Génétique et Biologie des populations de Desman des Pyrénées » ([annexe 4](#))

Une présentation des objectifs de la thèse et des premiers résultats (identification de l'espèce et des individus via l'étude génétique des fèces) est faite par Johan MICHAUX (CBGP et université de Liège), encadrant de François Gillet. Une nouvelle méthode (454) va permettre d'améliorer les résultats (% d'échantillons amplifiés plus élevé) avec en plus la caractérisation possible du régime alimentaire pour chaque échantillon.

Les 1ers résultats de l'identification individuelle à partir des fèces (étude sur Nentilla, Aude) mettent en évidence à minima 24 individus sur environ trois kilomètres de cours d'eau, soit 8 individus par kilomètre, ce qui correspond aux abondances maximales évoquées par les espagnols.

△ Action 7 : actualiser la carte de répartition française du desman

Frédéric BLANC fait le point de l'état d'avancement des prospections réalisées dans le cadre de l'actualisation de la carte de répartition du Desman à l'échelle des Pyrénées ([annexe 5 : tableau synthèse](#)). Compte tenu de contraintes météorologiques et de contraintes d'accès à certains tronçons parfois non prospectables, le nombre de tronçons effectivement prospectés est plus faible que les prévisions. Fin

novembre 2012 il est de 569 tronçons dont 54% avec prélèvement de fèces (en attente de confirmation de la génétique).

^ Action 8 : étudier et déterminer les paramètres de gestion hydraulique compatibles avec la conservation du desman

- Présentation par Anaïs CHARBONNEL du plan de sa thèse « étude de l'influence multiéchelle des facteurs environnementaux sur la répartition du Desman des Pyrénées » et de ses premiers résultats (**annexe 6**). A la question de savoir comment sera prise en compte la modification physique des cours d'eau, causée par d'autres activités que l'hydroélectricité, il est répondu que des données sont disponibles via l'Agence Adour-Garonne (<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/informations-et-donnees/donnees-sur-l-eau.html>). Yannick Barrascud (PNR Pyrénées Ariégeoises) souligne qu'une photo-interprétation par infrarouge (échelle 1/25000^{ème}) de la totalité du territoire du PNR a été réalisée pour caractériser l'occupation du sol, et est disponible auprès du PNR.

- Présentation par Bruno LE ROUX (Fédération Aude Claire) des premiers résultats de l'étude de l'impact des travaux d'aménagement de Nentilla/Escouloubre (Aude) sur les populations de Desman à partir des suivis fèces et capture/marquage/recapture. Une première analyse des résultats des campagnes 2011 et 2012 est proposée. Cependant les résultats des analyses génétiques n'étant pas disponibles pour 2012 (pendant travaux) Bruno LE ROUX propose une approche quantitative détaillant la quantité de fèces par mètre linéaire. Cet indice est en nette diminution depuis 2010 et montre une situation préoccupante (**annexe 7**).

Action 13 : améliorer la prise en compte du desman dans les études d'impact ou d'incidence

- Présentation par Florence ARDORINO (EDF) du projet tutoré, réalisé par des étudiants de l'ENSAT (Alice Bachy, Martin Ballot, Hélène Baron, Gary Judas et Frédéric Pinglot), visant à améliorer la prise en compte du Desman dans les études d'impacts et d'incidence au niveau des installations hydroélectriques.

L'amélioration de la prise en compte du Desman dans les études d'impact ou d'incidence est une problématique mise en avant dès le montage du PNAD, puisqu'une action lui est même consacrée (action 13). Malheureusement celle-ci n'a que peu avancé faute de temps.

C'est finalement EDF, partenaire du PNAD, qui a saisi l'opportunité d'encadrer un projet d'élèves-ingénieurs de l'ENSAT se focalisant sur la prise en compte du Desman dans les études d'impact des activités de production hydroélectrique.

Ce travail s'est appuyé sur la consultation d'un grand nombre de structures (17) : DDT(M), DREAL, producteurs d'hydroélectricité, associations, établissements publics, ... Au total, 25 personnes ont été interrogées.

Le projet a permis de faire un point sur la situation actuelle et de synthétiser les attentes de chacun.

Il montre une prise en compte du desman hétérogène selon les administrations et un manque de dialogue entre les différentes structures. De plus, certaines structures ont demandé des compléments portant sur les Pyrénées Orientales et l'Aude, et plus précisément la réalisation d'un état des lieux (suivi présence, suivi habitat).

En fin de rapport, une première trame de carnet de préconisation est proposée, détaillant les études à mener en fonction du degré de présence de l'espèce (absence, présence potentielle, présence).

A noter que les étudiants ont recensé 5 arrêtés préfectoraux concernant le Desman.

La question de la difficulté d'évaluation est posée. Le comité d'experts, réuni le matin même, propose la création d'un groupe de travail pour réfléchir à ces questions (évaluation, construction d'un protocole à proposer, suivi...). La Fédération Aude Claire souligne l'importance de ces aspects.

^ Action 14 : consolider le réseau de sites protégées ou gérés pour le Desman

L'action relative à l'articulation entre le PNA Desman et Natura 2000 est en cours de réalisation (participation réunion opérateurs Natura, choix des sites prioritaires Desman, préparation courrier de sollicitation...).

^ Actions 16 : élaborer un document technique de recommandations de gestion

Le guide technique, dont une version provisoire avait été présentée au COPIL du 20/01/2012, a été finalisé et édité. Il propose une liste de premières mesures en faveur de la protection du Desman, comme la neutralisation des pièges mortel, la libre circulation du Desman, l'amélioration de la qualité du milieu, l'impact des espèces invasives et domestiques, la saisonnalité des travaux, ...

Le GREGE propose de lancer une action de communication sur l'existence du guide et de le diffuser largement aux principaux intéressés (Fédération de pêche, animateurs/maires dans les sites Natura 2000, ...). Il est finalement décidé de faire connaître l'existence de ce guide dans un premier temps, avant d'envisager une plus large diffusion.

- ⤴ Action 21 : créer des supports de communication et mettre en place des programmes d'éducation sur le Desman

Lysa LAVIOLLE (CEN) et Nicolas CAILLERET (association Le Gobie) présentent aux membres du COPIL les premières séquences inédites du film réalisé sur le thème du PNA et du Desman.

L'assemblée demande si le plan de diffusion a été identifié, et si un plan de communication pour les chaînes de télévision est prévu. Nicolas Cailleret précise que le plan de diffusion est en cours d'élaboration. Une inauguration officielle est envisagée, ainsi que la participation à plusieurs festivals (Ex : Festival de Ménigoute). Une adaptation de ce 20 minutes en format TV (26 minutes) est en cours de réflexion.

Une version courte de 3 minutes, sorte de « bande-annonce » du film, a également été réalisée pour la communication sur internet.

- ⤴ Action 23 : créer un centre de ressources « desman des Pyrénées »

Nathalie FROPIER présente les pages consacrées au PNA Desman sur le site internet de la DREAL. Ces pages sont accessibles à l'adresse suivante :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/desman-des-pyrenees-r3137.html>.

- ⤴ Actions 24 et 25 : animation du plan Desman.

Le CEN présente un état d'avancement des dépenses pour 2012 (**annexe 8**).

La fédération Aude Claire souligne les problèmes financiers que le fonctionnement du Plan crée chez les petites structures associatives.

2. Comité d'experts

Faute de temps, Mélanie NEMOZ propose de détailler les conclusions de la réunion du comité d'experts dans le compte-rendu qui sera envoyé ultérieurement.

3. Contexte budgétaire pour l'année 2013

Trois versions du budget 2013 sont présentées au COPIL :

- ⤴ une version basse à 277 000 euros,
- ⤴ une version moyenne à 312000 euros,
- ⤴ une version haute à 332000 euros.

En raison des contraintes budgétaires, la priorité est donnée aux prospections à l'échelle des Pyrénées, aux deux thèses, à l'appui à Natura 2000, aux captures sur le projet Nentilla/ Escouloubre et bien-sûr à l'animation.

La différence entre les 3 simulations budgétaires s'explique par une augmentation du nombre de prospections, d'actions concernant la veille sanitaire et l'éducation à l'environnement.

Trois dossiers de demandes régionales vont être déposés pour les 3 régions administratives.

La fédération Aude Claire demande pourquoi est-ce que la DREAL Languedoc-Roussillon finance le plan Desman via la fédération des réserves naturelles catalanes, et pas par son biais. Nathalie FROPIER lui répond que la DREAL LR a dû établir des priorités de financement du fait des restrictions budgétaires, et qu'il conviendrait de l'interroger pour en connaître les raisons.

L'agence de l'eau Adour-Garonne intervient pour informer de possibles financements dans le domaine de la biodiversité, via l'appui aux gestionnaires. Cette aide peut s'envisager sur certaines actions, notamment la réactualisation de la carte de répartition. L'agence de l'eau attend les premiers résultats des études menées dans le cadre du PNA, qui permettront de savoir quelles sont les actions à mettre en œuvre pour favoriser l'habitat du Desman.

Mélanie NEMOZ annonce un soutien financier probable de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre d'un futur programme LIFE.

4. Présentation du projet Desman LIFE +

Nathalie FROPIER fait un point sur ce qu'est l'outil LIFE +. Elle expose son cadre général et ses principales contraintes (cofinancement européen de 50%, délais de dépôt des dossiers, ...).

Elle conclue sur la pertinence de cet outil pour financer les prochaines années de mise en œuvre du plan Desman, et l'après-plan (cf. diaporama, [annexe 2](#)).

Mélanie NEMOZ présente ensuite succinctement les actions provisoires envisagées dans le cadre de ce futur LIFE+. Elle insiste sur le fait que les actions pouvant être financées dans le cadre d'un projet LIFE + doivent en particulier :

- être centrées sur le réseau de sites Natura 2000,
- avoir un caractère concret et opérationnel.

Elle explique aussi que la classification LIFE + répartit les différentes actions entre actions préparatoires, actions concrètes de gestion et actions d'animation et de sensibilisation.

Les actions envisagées sont les suivantes :

➤ **Actions préparatoires**

- ⤴ Action 1 : Valider le modèle de prédiction de présence élaboré dans le cadre de la thèse « influence multi-échelle des facteurs environnementaux sur la répartition du Desman ».
- ⤴ Action 2 : Préciser la répartition du Desman dans les zones à forts enjeux pour la conservation du Desman (sites Natura 2000, limite d'aire de répartition, ...),
- ⤴ Action 3 : Rechercher la présence de l'espèce dans les zones où le protocole de recherche de fèces n'est pas efficace
 - développement d'un nouvel outil de détection non invasif : le radeau à empreintes,
- ⤴ Action 4 : Etude du fonctionnement des populations de Desman (□ 10 sites),
- ⤴ Action 5 : Effectuer une veille sanitaire des cadavres,
- ⤴ Action 6 : Vérifier l'impact de la pratique du canyonisme sur les proies du Desman et sur le Desman en vue de proposer des recommandations concrètes de pratiques visant à atténuer l'impact des pratiquants.

➤ **Actions concrètes de gestion**

- ⤴ Action 7 : Lutter contre l'expansion et limiter les populations de Vison d'Amérique dans l'aire de présence potentielle du Desman,
- ⤴ Action 8 : Créer un réseau de sites protégés pour le Desman,
- ⤴ Action 9 : Neutraliser les aménagements hydrauliques susceptibles d'entraîner une mortalité dans les populations de Desman,

A ce sujet, la SHEM précise qu'il va y avoir des travaux sur le cours d'eau du Saison (64), et que des pistes de travail sur la conception de passes à poissons/desmans sont envisageables.

- ⤴ Action 10 : Tester et mettre en place des aménagements de type « passes à Desman » pour favoriser la continuité écologique des cours d'eau,
- ⤴ Action 11 : Créer ou favoriser des « zones refuges » pour le Desman afin de protéger les populations en cas de perturbation du milieu et d'optimiser la capacité de recolonisation de l'espèce,
- ⤴ Action 12 : Améliorer les potentialités d'accueil pour le Desman dans les tronçons les plus pauvres (création de micro-habitats).

➤ **Actions d'animation du réseau et de sensibilisation**

- ⤴ Action 13 : Création d'outils de monitoring du projet (site internet et « notice board »),
- ⤴ Action 14 : Elaboration d'outils à destination des professionnels
 - guide technique de recommandations de gestion
 - un cahier des charges afin d'améliorer la prise en compte du Desman dans les politiques publiques
 - outil d'alerte et d'identification des zones à enjeux
- ⤴ Action 15 : Formation des différents publics concernés par la conservation du Desman (pêcheurs, pisciculteurs, pratiquants de sports d'eau vive, élus, hydro-électriciens, forestiers, ...),
- ⤴ Action 16 : Communication du lancement d'une cellule d'assistance scientifique et technique pour la prise en compte du Desman et de ses habitats et élaboration des supports,
- ⤴ Action 17 : Actions de sensibilisation du grand public
 - réalisation de conférences grand public (1/département),
 - création de supports de communication,
 - organisation d'un événement « la caravane du Desman »,
 - poursuite du partenariat avec le réseau Pyrénées vivantes.

Détails de l'action « poursuite du partenariat avec le réseau Pyrénées vivantes » :

Objectif transversal : Faire sortir de Desman de l'anonymat

Objectifs spécifiques :

- Découvrir l'éco-socio-système « Desman des Pyrénées » (jeu « Sim Desman »),
- Découvrir la biologie du Desman (sentier d'interprétation semi-aquatiques),

- Découvrir l'histoire scientifique tumultueuse du Desman, la science en marche (reportage documentaire « c'est pas sorcier »),
 - Découvrir le handicap avec le Desman (sentier d'interprétation sensorielle),
 - Découvrir la relativité et porter un autre regard,
 - Développer un lien affectif avec l'espèce (« le fabuleux destin d'un Desman – facebook).
- + actions transversales (évènementiels, reportages TV/magazine)

✧ Action 18 : Organisation d'un colloque de restitution sur la conservation du Desman et publication d'une monographie de l'espèce

Dominique TESSEYRE (Agence de l'eau Adour-Garonne) demande s'il n'est pas trop tôt pour déposer un dossier LIFE +, dans la mesure où on ne dispose pas encore de résultats permettant de donner des recommandations précises de gestion.

Mélanie NEMOZ rappelle qu'il reste encore quelques mois pour obtenir des résultats, notamment avec les 2 thèses en cours, qui permettront d'argumenter certaines propositions d'actions. Dans le cas contraire, il sera peut-être nécessaire d'en abandonner certaines, mais cela ne devrait pas remettre en cause l'ensemble du projet.

La réunion se termine à 17 h 30.

signature : Aurélie LAURENS

ANNEXE 1

Liste des membres du COPIL présents

1	DDT des Hautes-Pyrénées	Marc ADISSON	marc.adisson@hautes-pyrenees.gouv.fr
2	EDF - Direction Production Ingénierie	Florence ARDORINO	Florence.ardorino@edf.fr
3	INRA-CEFS / SFPEM	Stéphane AULAGNIER	Stephane.Aulagnier@toulouse.inra.fr
4	Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises	Yannick BARASCUD	y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
5	DDTM des Pyrénées-Atlantiques	Jérôme BARBERIS	Jerome.barberis@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
6	Commissariat de Massif - Pyrénées	Jean-Luc BERNARD-COLOMBAT	Jean-luc.bernard-colombat@datar.gouv.fr
7	Le Gobie	Nicolas CAILLERET (réalisateur film PNAD)	nicolascailleret@gmail.com
8	Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées – Animateur PNAD	Frédéric BLANC	frederic.blanc@espaces-naturels.fr
9	Fédération Aude Claire	Aurélié BODO	faune@auDECLAIRE.org
10	DDTM Aude	Catherine CHAIX	Catherine.chaix@auDECLAIRE.gouv.fr
11	Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées – Thésarde	Anais CHARBONNEL	Anais.charbonnel@espaces-naturels.fr
12	Conseil Général de Haute-Garonne	Thierry COURANJOU	developpement.rural@cg31.fr
13	Fédération des Réserves Naturelles Catalanes	Marie-Odile DURAND	Marie-odile.durand@espaces-naturels.fr
14	GREGE	Pascal FOURNIER	pfournier@wanadoo.fr
15	GREGE	Christine FOURNIER	c.fournier-chambrillon@wanadoo.fr
16	DREAL Midi-Pyrénées - chargée de mission « faune - espèces protégées » (service biodiversité et ressources naturelles)	Nathalie FROPIER	Nathalie.fropier@developpement-durable.gouv.fr
17	Galémia (Espagne)	Julio GISBERT	galemia@gmail.com
18	Nature Midi Pyrénées	Manue JACQUOT	e.jacquot@naturemp.org
19	Office National des Forêts (DTSO)	Lydie KUUS	Lydie.kuus@onf.fr
20	ENSAT - ECOLAB	Pascal LAFFAILLE	Pascal.laffaille@ensat.fr
21	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine	Thierry LAPORTE	t.laporte@cen-aquitaine.fr
22	DREAL Midi-Pyrénées – adjointe chef de service Biodiversité et Ressources Naturelles	Aurélié LAURENS	Aurelie.laurens@developpement-durable.gouv.fr
23	UFBAG	Johana LARROUSSE	ufbag@orange.fr
24	Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées – chargée de communication	Lysa LAVIOLLE	Lysa.laviolle@espaces-naturels.fr
25	Fédération Aude Claire	Bruno LE ROUX	federation@auDECLAIRE.org
26	Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées - Directeur	Daniel MARC	Daniel.marc@espaces-naturels.fr
27	SHEM – GDF SUEZ	Jean-Charles	Jean-charles.mazieres@SHEM.fr

		MAZIERES	
28	CBGP Montpellier	Johan MICHAUX	michaux@supagro.inra.fr
29	Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées – Animatrice PNAD	Mélanie NEMOZ	Melanie.nemoz@espaces-naturels.fr
30	ANA – CEN Ariège - CPIE	Sarah PERRE	Sarah.p@ariegenature.fr
31	ONCFS	Cécile POENTIS GOUNOT	Cecile.poentis-gounot@oncfs.gouv.fr
32	Fédération des Réserves Naturelles Catalanes	Céline QUELENNEC	Celine.queleynec@espaces-naturels.fr
33	DREAL Midi-Pyrénées - service risques naturels et ouvrages hydrauliques	Claude RIVIERE	Claude.riviere@developpement-durable.gouv.fr
34	DDT Haute-Garonne	Alexandre SUC	Alexandre.suc@haute-garonne.gouv.fr
35	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Dominique TESSEYRE	dominique.tesseyre@eau-adour-garonne.fr
36	ONEMA – SD 31	Thierry TICO	Thierry.tico@onema.fr
37	DDT Ariège	Jean-Louis VENET	Jean-louis.venet@ariege.gouv.fr

Liste des structures excusées

1	MNHN
2	Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
3	Conseil Régional d'Aquitaine
4	Conseil Régional de Languedoc-Roussillon
5	DRJSCS du Languedoc-Roussillon
6	LPO réseau Education Pyrénées vivantes
7	CNPN
8	Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes
9	Parc National des Pyrénées